



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 17 avril 2025

Statuer sur la demande des députés du Parti Québécois
afin de devenir membre d'une commission parlementaire

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 2493-20250422

2025

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU JEUDI 17 AVRIL 2025..... 1

ANNEXE

I. Demande des députés du Parti Québécois

Réunion du jeudi 17 avril 2025

Objet : Statuer sur la demande des députés du Parti Québécois afin de devenir membre d'une commission parlementaire

Membres présents :

M^{me} Roy (Montarville), présidente

M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et de la présidente, le secrétaire de la Commission a été informé des décisions suivantes du comité directeur :

Statuer sur la demande des députés du Parti Québécois afin de devenir membre d'une commission parlementaire :

Concernant la demande adressée, le 15 avril 2025 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition des commissions, le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

- Que la députée de Terrebonne devienne membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation;
- Que la composition de la Commission de la culture et de l'éducation soit par conséquent modifiée à 12 membres;
- Que le député de Saint-Jean devienne membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation;
- Que le député de de Jean-Talon devienne membre permanent de la Commission de l'économie et du travail;

- Que la composition de la Commission de l'économie et du travail soit par conséquent modifiée à 12 membres;
- Que le député de Portneuf devienne membre permanent de la Commission de l'économie et du travail;

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Nathalie Roy

FA/nn

Québec, le 17 avril 2025

ANNEXE I

Demande des membres du Parti Québécois

De : [Blanchette, Martin](#)
À : [Arsenault, François](#)
Objet : Demande d'adhésion pour les députés de Terrebonne et de Jean-Talon
Date : 15 avril 2025 13:09:28
Pièces jointes : [Outlook-g4utrigr.png](#)
Importance : Haute

Bonjour François,

La députée de Terrebonne souhaite devenir membre de la Commission de la culture et de l'éducation, et le député de Jean-Talon souhaite quant à lui être membre de la Commission de l'économie et du travail.

Est-ce que le secrétariat peut faire le nécessaire pour donner suite à ces deux demandes?

Merci et bonne semaine.

Martin Blanchette | Directeur des travaux parlementaires



Cabinet du chef du Parti Québécois
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.61
Québec (Québec) G1A 1A3
martin.blanchette@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.